

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

FRUCTIPIERRE

Société civile de placement immobilier au capital social de 190 192 225 €.
Siège social : 1/3, rue des Italiens, 75009 Paris.
340 846 955 R.C.S. Paris.

Avis de convocation

Messieurs les associés de la société civile de placement immobilier Fructipierre sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 26 juin 2008 à 14h30 dans les locaux de Natixis Asset Management Immobilier situés 1/3, rue des Italiens, 75009 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Lecture des rapports de la Société de Gestion, du conseil de surveillance, du commissaire aux comptes et examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice 2007.
2. Affectation du résultat et distribution des bénéfices.
3. Distribution au titre des plus values immobilières
4. Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes relatif aux conventions soumises à l'article L 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier.
5. Présentation de la valeur comptable déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.
6. Présentation de la valeur de réalisation déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.
7. Présentation de la valeur de reconstitution déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.
8. Quitus à la Société de Gestion.
9. Approbation du versement à la Société de Gestion d'un honoraire d'arbitrage conformément à l'article 21 des statuts.
10. Autorisation de cession d'actifs immobiliers.
11. Renouvellement de l'autorisation d'achat d'immeubles à crédit.
12. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Michel Cois.
13. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Madame Christine Gardien.
14. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-Pierre Jalibert.
15. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Patrick Jean.
16. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jacques Lemaire.
17. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Alain Molo.
18. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-Pierre Richon.
19. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Alain Thoreux.
20. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-Pierre Tuil.
21. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Bernard Wurm.
22. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de la société Albingia.
23. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de la SCI BPJC.
24. Nomination de Monsieur Alain Boust en qualité de membre du conseil de surveillance.
25. Nomination de Monsieur Pierre Gras en qualité de membre du conseil de surveillance.
26. Nomination de la SCI AAAZ en qualité de membre du conseil de surveillance.
27. Nomination de l'APPSCPI en qualité de membre du conseil de surveillance.
28. Nomination de la SARL Arthibhel en qualité de membre du conseil de surveillance.
29. Nomination de la Société Axeria Vie en qualité de membre du conseil de surveillance.
30. Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.
31. Questions diverses.

Le texte des résolutions qui seront proposées aux associés est le suivant :

Projet de résolutions

Première résolution . — L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de la Société de Gestion, du conseil de surveillance et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice 2007.

Deuxième résolution . — L'assemblée générale ordinaire approuve l'affectation et la répartition du résultat de 19 673 364,37 euros telles qu'elles lui sont proposées par la Société de Gestion.

Le montant distribuable s'établit à 23 752 010,37 euros, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui s'élève à 4 078 646,00 euros. Elle convient de répartir aux associés une somme de 19 284 607,00 euros, somme qui leur a déjà été versée sous forme d'acomptes et décide d'affecter au report à nouveau la somme de 4 467 403,37 euros.

En conséquence, le dividende unitaire de l'exercice 2007 revenant à chacune des parts en jouissance est arrêté à 21,80 euros.

Troisième résolution . — L'assemblée générale ordinaire, en application de l'article 39 des statuts, décide de répartir entre les associés présents au moment de la distribution un montant de 11,03 euros par part prélevé sur le compte plus values.

Cette distribution correspond au montant acquitté par la société pour une part détenue par une personne relevant du régime de l'impôt sur le revenu au titre des plus-values sur cessions d'actifs immobiliers réalisées en 2007.

Cette distribution sera affectée, pour les associés relevant du régime de l'impôt sur le revenu, au remboursement de leur dette à l'égard de la société résultant de l'impôt acquitté par cette dernière pour leur compte.

Quatrième résolution. — L'assemblée générale ordinaire prend acte du rapport du commissaire aux comptes concernant les conventions soumises à l'article L 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier, et en approuve les conclusions.

Cinquième résolution. — L'assemblée générale ordinaire prend acte, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de :
— la valeur nette comptable de la Société Fructipierre, qui ressort à 322 046 681,77 euros, soit 364,05 euros pour une part.

Sixième résolution. — L'assemblée générale ordinaire prend acte, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de :
— la valeur de réalisation qui ressort à 417 640 135,46 euros, soit 472,11 euros pour une part,

Septième résolution. — L'assemblée générale ordinaire prend acte, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de :
— la valeur de reconstitution qui ressort à 470 285 722,22 euros, soit 531,62 euros pour une part.

Huitième résolution. — L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier et sans réserve à la Société de Gestion pour l'exercice 2007.

En tant que de besoin, elle lui renouvelle sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans l'intégralité de ses dispositions.

Neuvième résolution. — L'assemblée générale ordinaire approuve le versement à la Société de Gestion d'un honoraire d'arbitrage fixé à 2,5 % H.T. du prix de vente des actifs immobiliers, conformément à l'article 21 des statuts.

Dixième résolution. — L'assemblée générale ordinaire autorise la Société de Gestion à procéder aux charges et conditions qu'elle jugera convenables à la cession des immeubles :

- 12, rue Eugène Flachat; 75017 Paris
- 130, avenue de Villiers, 75017 Paris
- 72/74, rue de la Fédération, 75015 Paris
- 50, rue des Ecoles, 75005 Paris
- Antélia 7 à Bièvres (91)
- 33, rue des Peupliers à Nanterre (92)
- 30, rue Mozart à Clichy (92)
- Fontaines Giroux 2 à Villiers sur Marne (94)
- 29, rue Caumont à Bordeaux (33)

Cette autorisation est accordée du jour de la présente assemblée et expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Onzième résolution. — L'assemblée générale ordinaire, autorise la Société de Gestion à contracter des emprunts à hauteur de 25 % du capital social de la SCPI Fructipierre, en vue du financement total ou partiel d'acquisitions d'immeubles. Ce financement pourra être conditionné à l'inscription d'hypothèques, sur demande de l'établissement placeur.

Ces acquisitions donneront lieu à la perception par la Société de Gestion d'une commission d'investissement de 2,5 % H.T. de la fraction du prix d'achat des actifs immobiliers financée à crédit.

Cette autorisation est accordée du jour de la présente assemblée et expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Douzième résolution. — l'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Michel Cois pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Treizième résolution. — l'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Madame Christine Gardien pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Quatorzième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-Pierre Jalibert pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Quinzième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Patrick Jean pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Seizième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jacques Lemaire pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Dix-septième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Alain Molo pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Dix-huitième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-Pierre Richon pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Dix-neuvième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Alain Thoreux pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Vingtième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-Pierre Tuil pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Vingt-et-unième résolution. — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Bernard Wurm pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Vingt-deuxième résolution . — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de la société Albingia pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Vingt-troisième résolution . — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de la SCI BPJC pour une durée de trois ans. Il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Vingt-quatrième résolution . — L'assemblée générale ordinaire nomme Monsieur Alain Boust en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Vingt-cinquième résolution . — L'assemblée générale ordinaire nomme Monsieur Pierre Gras en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Vingt-sixième résolution . — L'assemblée générale ordinaire nomme la SCI AAAZ en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Vingt-septième résolution . — L'assemblée générale ordinaire nomme l'APPSCPI en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Vingt-huitième résolution . — L'assemblée générale ordinaire nomme la SARL Arthibhel en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Vingt-neuvième résolution . — L'assemblée générale ordinaire nomme la Société Axeria Vie en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Trentième résolution . — L'assemblée générale ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance :

Monsieur Michel Cois
Né le 21 janvier 1944
Nombre de parts détenues : 7
Demeurant : 23, rue Saint Vincent, 21490 Bellefond
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Retraité

Madame Christine Gardien
Née le 30 mars 1952
Nombre de parts détenues : 1 480
Demeurant : 35 avenue des Etats Unis, 63300 Thiers
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Sans profession

Monsieur Jean-Pierre Jalibert
Né le 18 mars 1940
Nombre de parts détenues : 1 528
Demeurant : 45, rue Edouard Branly, 81000 Albi
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Retraité

Monsieur Patrick Jean
Né le 4 janvier 1947
Nombre de parts détenues : 223
Demeurant : 7, rue de Bellevue, 94190 Villeneuve Saint Georges
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Retraité

Monsieur Jacques Lemaire
Né le 7 juin 1953
Nombre de parts détenues : 3
Demeurant : 29, rue Alfred Tiphaine, 37380 Monnaie
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Directeur adjoint à la Banque Populaire Val de France
— Administrateur de la Banque Populaire Saint Dominique
— Membre du conseil de surveillance de Natexis Interépargne

Monsieur Alain Molo
Né le 5 janvier 1947
Nombre de parts détenues : 2
Demeurant : 2, impasse des Mets, 44420 La Turballe
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Retraité

Monsieur Jean-Philippe Richon
Né le 16 juillet 1956
Nombre de parts détenues : 258
Demeurant : 7, allée des Poiriers, 54520 Lexou
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :

— Chirurgien dentiste
— Gérant de la SCI Riga

Monsieur Alain Thoreux
Né le 15 juillet 1944
Nombre de parts détenues : 440
Demeurant : 4, rue de l'Épine, 35800 Dinard
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Retraité

Monsieur Jean-Pierre Tuil
Né le 24 mai 1945
Nombre de parts détenues : 640
Demeurant : 110, rue de Sèvres, 75015 Paris
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Président directeur général de la Société Image et Entreprise

Monsieur Bernard Wurm
Né le 22 septembre 1943
Nombre de parts détenues : 44
Demeurant : 51, promenade du Site, 57050 Longeville les Metz
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Secrétaire général de la Banque Populaire Lorraine-Champagne
— Administrateur de diverses sociétés

Albingia
109/111, rue Victor Hugo, 92532 Levallois Perret Cedex
Nombre de parts détenues : 5 985
représentée par Monsieur Hubert Faulquier

SCI BPJC
10, rue Henri Poincaré, 75020 Paris
Nombre de parts détenues : 274
représentée par son gérant Monsieur Jean-Jacques Bonfil-Praire

Nominations en qualité de membre du conseil de surveillance :

Monsieur Alain Boust
Né le 30 juillet 1961
Nombre de parts détenues : 24
Demeurant : 265, rue Saint Denis, 75002 Paris
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Responsable contentieux chez Ciman

Monsieur Pierre Gras
Né le 5 juillet 1970
Nombre de parts détenues : 453
Demeurant : 11 bis, rue Louis Hervé, 78000 Versailles
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Dirigeant de sociétés

SCI AAZ
2, allée de Marivel, 78000 Versailles
Nombre de parts détenues : 50
représentée par Madame Marie-Dominique Blanc-Bert
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Responsable d'une association de consommateurs

APPSCPI
4, rue de Thionville, 75019 Paris
Nombre de parts détenues : 5
représentée par Monsieur Jean-François Mouchard
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Gérant de sociétés

Arthibhel SARL
55, rue de la Pause, 63130 Royat
Nombre de parts détenues : 120
représentée par son gérant Monsieur Richard Chalier

Axeria Vie
33, rue de Chateaudun, 75009 Paris
Nombre de parts détenues : 6 906
représentée par son gérant Monsieur Daniel Collignon

*Pour avis,
La Société de Gestion,
Natixis Asset Management Immobilier.*

0806249